

---

**DROITS DE VOTE**

---

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-73-1 du code de commerce, la société OFFICIIS PROPERTIES informe ses actionnaires, qu'au 20 mai 2019, date de publication de l'avis de réunion valant avis de convocation à l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société du 28 juin 2019, le nombre total d'actions composant le capital de la société était de 19.884.220 auxquelles étaient attachés 19.884.220 droits de vote théoriques.

Compte tenu de l'auto-détention par la société de 82.762 actions à la date du 20 mai 2020, le nombre de droits de vote effectif à cette date est de 19.801.458.